

**LISTE DE FOURNITURES CP**  
Année scolaire 2016-2017

- Un cartable suffisamment grand et rigide (pas de sac à dos) pour contenir et ne pas abîmer les cahiers de format 24 x 32 cm ;
- Un grand cahier 24 x 32 séyès 96 pages grands carreaux ;
- Un protège-cahier transparent (clair) 24 x 32 avec rabat ;
- 4 petits cahiers sans spirale, 96 pages, grands carreaux (17x 22) ;
- une trousse (n°1) : un crayon à papier (HB) + une gomme plastique + des stylos à bille pointes fines (1 bleu, 1 rouge, 1 vert et 1 noir) + une règle plate en plastique rigide de 20 cm + un taille-crayon avec réservoir + une bonne paire de ciseaux à bouts ronds + un tube de colle + un feutre Velleda ;
- une trousse (n°2) : 12 feutres fins lavables et 12 crayons de couleur ;
- une ardoise Velleda + un chiffon ;
- deux chemises cartonnées 3 rabats avec élastiques ;
- un tablier ou une vieille chemise pour les arts plastiques ;
- une boîte plastique pour ranger les étiquettes de lecture (environ 15 x 15 cm) ;
- trois boîtes de mouchoirs jetables ;
- 1 rouleau de plastique transparent pour couvrir les livres (Ne pas apporter le rouleau de plastique à l'école) ;
- une tenue de rechange complète pour les éventuels divers petits « accidents », à mettre dans un sac plastique avec le prénom de votre enfant.

Le prénom de votre enfant devra être noté sur toutes ses fournitures (sauf les cahiers).

Au cours de l'année, l'enfant aura besoin d'une tenue de sport, un maillot et un bonnet de bain (non nécessaires le jour de la rentrée).

D'autre part, merci de bien vouloir préparer dans une autre trousse au nom de votre enfant :

- 4 crayons à papier (HB) ;
- 4 feutres velleda ;
- 5 tubes de colle ;
- un stylo plume et 10 cartouches d'encre bleue effaçable.

Nous collecterons ce matériel à la rentrée et le garderons en réserve. Le stylo plume sera utilisé plus tard dans l'année.

Il n'est pas important que votre enfant possède du matériel neuf. Les outils déjà en sa possession conviendront parfaitement.

**La rentrée scolaire est le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 au matin (8h30).**

Coopérative scolaire

Une somme de **12 €** par élève est demandée pour alimenter la coopérative de l'école.

Cette coopérative est gérée dans le cadre d'une association O.C.C.E. Ses comptes sont présentés chaque année lors de la première réunion du Conseil d'Ecole. L'argent recueilli sert à effectuer des achats de petit matériel pour les classes, ou à participer au financement de certains spectacles et sorties.